

Module 1 – L'immigration et la Charte canadienne des droits et libertés



FICHE DE L'ÉLÈVE

A. La Charte canadienne des droits et libertés

La **Charte canadienne des droits et libertés** est une loi qui te donne plusieurs droits. Par exemple, la Charte te donne le droit de:

- Voter pour le candidat de ton choix lors d'une élection
- Circuler, habiter et travailler partout au Canada
- Dire ce que tu penses
- Pratiquer une religion et avoir les croyances de ton choix
- Ne pas être discriminé



Vidéo à découvrir

Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés :

<https://www.youtube.com/watch?v=bNMz6SV85aI>

Source : CliquezJustice.ca



A.1. Activité – le coin des dessins

Dans la liste ci-dessous, choisis le droit ou la liberté que tu souhaites représenter sous forme de dessin :

Tu dois avoir au moins :

- Deux symboles ;
- Trois couleurs distinctes ;
- Un mot-clic qui représente le droit ou la liberté choisis

Je suis libre de pratiquer la religion ou d'avoir les croyances de mon choix.

Je suis libre de penser ce que je veux et de dire ce que je pense.

Tous les citoyennes et citoyens ont le droit de vote.

J'ai le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité.

Les citoyennes et citoyens canadiens ont le droit d'entrer au Canada, d'y rester et de le quitter.

Nous sommes tous égaux devant la loi.

Ensuite, sur un papier, dessine ce que **ce droit ou cette liberté représente pour toi.**

B. Le droit des personnes immigrantes au Canada

Une personne née dans un autre pays et qui vient s'installer et vivre au Canada est une immigrante ou un immigrant.



Définition du mot « immigration »

Installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays.

Source : Dictionnaire Larousse

Il faut faire attention aux mots utilisés dans les articles de **la Charte**. C'est en lisant attentivement ces articles qu'on peut savoir à qui ils s'appliquent. Par exemple:

- Dans la Charte, certains droits s'appliquent seulement aux citoyennes ou citoyens canadiens. Par exemple, lorsque l'article indique "**Tout citoyen canadien**", cela veut dire que l'article s'applique seulement aux citoyennes et citoyens canadiens.
- Les articles de la Charte peuvent aussi s'appliquer à toutes les **personnes qui se trouvent au Canada**. Par exemple, lorsque l'article mentionne "**chacun**" cela veut dire qu'il s'applique à tout le monde, y compris les personnes immigrantes.

Lis les résumés des articles de la Charte et encercle dans la phrase à qui s’applique chacun des articles.

Article 3 : Tout citoyen canadien a le droit de voter aux élections.

Article 6 (1) : Tout citoyen canadien a le droit d'habiter au Canada, de sortir du pays et de revenir.

Article 7 : Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.

Article 8 : Chacun a droit de ne pas se faire fouiller par les policiers sans bonne raison.

Article 9 : Chacun a droit de ne pas se faire arrêter par la police et de ne pas se faire mettre en prison, sans raison valable.

i Savais-tu que...

Les personnes qui immigreront au Canada et qui n’ont pas encore le statut de citoyenneté canadienne ou le statut de résidence permanente n’ont pas toutes les mêmes services qu’une citoyenne et un citoyen canadien ou une résidente et un résident permanent.

Par exemple, les personnes immigrantes doivent parfois payer pour avoir accès à certains services de santé, alors que les citoyennes et

citoyens canadiens, les résidentes et résidents permanents y ont accès gratuitement.

B.1. Dans la peau d’une personne immigrante

Lis le résumé des autrices et auteurs présentés ci-dessous. Ensuite, fais une recherche sur la personne de ton choix dans la liste et partage ce que tu as appris à tes camarades de classe.

Recherche les éléments suivants:

- Lieu de naissance
- Ses études
- Son public cible comme autrice ou auteur
- Date d’immigration au Canada
- Leur contribution à la société canadienne
- Sa participation à la création d’une société inclusive
- 5 faits intéressants

BOUCAR DIOUF

- Boucar Diouf est originaire du Sénégal, un état d’Afrique de l’Ouest. Il est arrivé au Québec en 1991 pour étudier dans le programme d’océanographie à l’Université.



Pour en savoir plus

Pour en connaître davantage sur Boucar Diouf consulte son site internet au : <https://boucar-diouf.com/>

Boucar Diouf : Profonde nature - <https://ici.radio-canada.ca/tele/tout-le-monde-en-parle/site/segments/entrevue/423460/guy-lepage-boucar-diouf-humour>

KIM THÚY

- Kim Thúy a quitté le Vietnam à l’âge de dix ans et s’est installée avec sa famille au Québec. Diplômée en traduction et en droit, l’écrivaine a travaillé comme couturière, interprète, avocate et chef propriétaire de restaurant.



Pour en savoir plus

Pour en connaître davantage sur Kim Thúy, consulte son site internet au : <https://www.kimthuy.ca/>

YING CHEN

- Ying Chen est une romancière originaire de Chine. Elle s’installe à Montréal en 1989 afin de poursuivre ses études à l’Université. Diplômée en langue et lettres françaises de l’Université de Shanghai, elle maîtrise l’anglais, le japonais, le russe, le mandarin et le dialecte de sa ville natale.



Pour en savoir plus

Pour en connaître davantage sur Ying Chen, consulte l’Encyclopédie canadienne sur internet au : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chen-ying>

DANY LAFERRIÈRE

- Dany Laferrière est un romancier, poète et journaliste qui a grandi à Port-au-Prince en Haïti. Il immigré au Canada en 1978.

**Pour en savoir plus**

Pour en connaître davantage sur Dany Laferrière, consultez l’Encyclopédie Canadienne sur internet au : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/dany-laferriere>

Dany Laferrière : Écrivain sans frontière - <https://ici.radio-canada.ca/tele/tout-le-monde-en-parle/site/segments/entrevue/396395/guy-lepage-dany-laferriere-livre-dessins>

ALBERTO MANGUEL

- Alberto Manguel est né à Buenos Aires, en Argentine. Il a vécu dans de nombreux pays, dont l’Israël, la France, l’Italie, l’Angleterre. Il s’installe au Canada en 1982, puis devient citoyen canadien.

**Pour en savoir plus**

Pour en connaître davantage sur Alberto Manguel, consultez son site internet (en anglais seulement) au : <http://www.manguel.com/>

Parmi les personnes de ta famille, tes amies et amis, ta communauté physique ou virtuelle, qui connais-tu qui a immigré au Canada? Fais des recherches et des entrevues afin de raconter les grandes lignes de son parcours.

Réponse :

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d’une province ou d’un territoire à l’autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **www.CliquezJustice.ca**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

CliquezJustice.ca, « Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés ». En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=bNMz6SV85aI>

Loi / Règlement, *Loi constitutionnelle de 1982* (Canada).

Cette ressource a été créée par l’Association des juristes d’expression française de l’Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d’expression française de l’Ontario

ajefo Association des juristes
d’expression française
de l’Ontario